

---

[Imprimer](#)

## **Paris 2024 : une mobilisation partenariale**

Image

---

**Après l'échec de sa candidature pour organiser les Jeux olympiques de 1992 (qui eurent lieu à Barcelone) ; 2008 (Pékin) et 2012 (Londres), Paris accueillera finalement les Jeux olympiques en 2024... pour la première fois depuis 1924 ! De la candidature, lancée officiellement en février 2016, à l'attribution de l'organisation, en septembre 2017, la course d'obstacles s'est faite en équipe.**

Tout d'abord, la candidature n'est pas strictement parisienne. La Ville lumière, qui accueillera - notamment - les escrimeurs sous la verrière du Grand Palais, le beach-volley sur le Champ-de-Mars ou le tennis à Roland-Garros, s'est associée au département voisin de la Seine-Saint-Denis où seront construits le Village olympique, le Village des médias ainsi que le centre aquatique.

## **Mobilisation des pouvoirs publics...**

L'Etat a affiché son soutien à cette candidature pour la première fois à Rio, lors des Jeux de 2016 par l'intermédiaire de François Hollande. C'est son Premier ministre, Manuel Valls, qui avait par la suite présenté la deuxième partie du projet de candidature au CIO. Nouvellement élu président de la République, Emmanuel Macron a ensuite fait le déplacement à Lausanne en juillet 2017 pour convaincre le CIO.

Au-delà de cet appui au plus haut niveau, les organisateurs de [Paris 2024](#) avaient souhaité mettre en place une « méthode collaborative unique » pour un événement de ce type, afin de coconstruire la candidature qui a associé largement les sportifs. Différents cercles ont ainsi été mobilisés. Le premier est constitué des fondateurs du comité de candidature, à savoir Paris, le [Comité national olympique et sportif français](#) (CNOSF), l'Etat, le [conseil régional d'Ile-de-France](#) et le [Comité paralympique et sportif français](#) (CPSF).

Un second cercle regroupe les financeurs publics, dans lesquels on retrouve l'Etat, la Région, la ville de Paris auxquels s'ajoutent la [métropole du Grand Paris](#), le [conseil départemental de Seine-Saint-Denis](#) et les établissements publics territoriaux [Plaine Commune](#) (qui accueillera notamment le Village olympique) et [Paris Terres d'Envol](#) (où sera implanté notamment le Village des médias).

La Région contribuera à hauteur de 209 millions d'euros, la Seine-Saint-Denis de 135 millions et Paris 145. La métropole est aussi mobilisée, notamment à travers la maîtrise d'ouvrage du centre aquatique. Au total, les 500 millions d'euros apportés par les différentes collectivités territoriales

---

représentent le tiers de l'investissement public.

### **... et de partenaires privés**

Au-delà, le comité de candidature regroupait également 16 partenaires qui se sont engagés, chacun, autour d'une « thématique d'expression » : AccorHotels (l'hospitalité au service d'une expérience unique), la Caisse des dépôts (smart city), Engie (partageons la révolution énergétique), SNCF (rapprocher les territoires), Orange (innovation, expérience connectée et démarche positive), Maif (favoriser le développement de la pratique sportive), La Poste (l'esprit sportif), Bouygues construction (une construction durable grâce à l'innovation partagée), BNP Paribas (accompagner tous les talents), la Française des jeux (l'égalité des chances), Elior group (sport, bien-être et nutrition), JCDecaux (les services intelligents connectés et durables), LVMH (la passion créative), RATP (mobilité durable et connectée), Suez (façonner la ville-ressource) et Vivendi (relais d'émotions). Quatre fournisseurs étaient également aux côtés de Paris 2024 : Lacoste, ADP, Air France et la Société du Grand Paris.

Onze de ces partenaires étaient notamment présents en juin 2017 au salon Viva technology, où le comité de candidature a présenté le projet "[Towards Paris 2024](#)" qui vise à mettre en lumière l'ensemble des propositions innovantes portées par les entreprises engagées au côté de la candidature française, sur des thématiques telles que la mobilité, l'hébergement, l'intégration sociale ou la célébration populaire.

### **Double attribution**

Candidatures concurrentes, Hambourg (novembre 2015) Rome (octobre 2017), puis Budapest (février 2017) vont finalement se désister et seules Paris et Los Angeles restent en lice début 2017. Le Comité international olympique s'inquiète de cette vague de défection. Et le 11 juillet 2017, c'est le coup de théâtre. Le CIO vote le principe d'une double attribution des Jeux olympiques pour les éditions 2024 et 2028 lors d'une session plénière à Lausanne, au motif que le processus d'attribution actuel fait "trop de perdants" et que le Comité ne souhaite pas se passer de "deux excellentes candidatures".

Pragmatique, Los Angeles ne ferme pas la porte à l'organisation des Jeux en 2028. Paris de son côté les souhaite au plus vite. Un accord est finalement trouvé : en échange d'un investissement plus important de la part du CIO en 2028, Los Angeles laisse la place à Paris pour 2024. Le choix est annoncé à Lima en septembre 2017.



La fin de l'année 2017 et le début de 2018 sont consacrés à la mise en place des institutions en charge de l'organisation des Jeux : [le Cojo et la Solidéo](#).

Des comités consultatifs seront mis en place, tels que le Comité sport et société, le [Comité d'excellence environnementale](#) et le [Comité Génération 2024](#), associant à chaque fois largement les athlètes.

Du côté du secteur privé, les partenaires de l'événement ne seront connus que début 2019, à l'issue de la validation du plan marketing de l'événement par le Cojo et le CIO. Celui-ci « spécifie les contours des droits des différents partenaires », indiquent les organisateurs, et doit permettre de récolter un milliard d'euros.

Cet article fait partie du dossier **#JOP2024, projets et opportunités** : [Retrouvez le dossier complet](#)